« Une agriculture durable qui contribue à la vitalité socio-économique du territoire »







Forum agricole et agroalimentaire, 12 février 2015, Albanel

PDAA 2013-2018 - MRC DE MARIA-CHAPDELAINE L'ABATTOIR COMME LEVIER DE DÉVELOPPEMENT





2 - CONSOLIDATION DES ENTREPRISES AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES

2-1 Soutenir le développement des activités agricoles et la transformation agroalimentaire

2-2 Favoriser la collaboration, le réseautage et le partage du savoir-faire 2-3 Participer à une stratégie d'attraction, de rétention et de développement de la relève entrepreneuriale

 2.1.1- Identifier les modèles d'abattoirs qui pourraient être implantés sur le territoire 2.2.1- Réaliser une activité récurrente pour le regroupement du monde agricole 2.3.1- Identifier les besoins en main d'oeuvre selon le type de fermes

2.1.2- Identifier les sous-produits issus de la transformation de la production agricole et les moyens de les mettre en valeur

2.2.2- Organiser des séances d'information sur les expériences antérieures et les modalités reliées au partage d'actifs. supporter les regroupements de partage d'actifs agricoles

2.3.2- Développer un mentorat agricole

2.1.3- Documenter le concept de transformation artisanale afin d'orienter les entreprises vers une transformation à la ferme dans les productions différenciées avec potentiel

2.2.3- Établir la collaboration entre les Tables Agroalimentaires locale et régionale et le créneau ACCORD 2.3.3- Participer à l'établissement d'un plan de relève agricole

2.2.4- Élaborer une stratégie de partage d'informations et de savoir-faire. initier la création de réseaux d'entreprises agricoles et agroalimentaires

l'abattoir comme levier de développement





contexte

MENACES

Fermeture des « petits » abattoirs régionaux \rightarrow Fermeture des abattoirs de taille moyenne \rightarrow Consolidation d'abattoirs de plus en plus gros en nombre de plus en plus réduit.

Plus aucun abattoir en région \rightarrow Problèmes logistiques, coûts de transport, perte de contrôle \rightarrow Déclin des élevages d'animaux de boucherie.

Seuil de rentabilité « viandes conventionnelles » uniquement pour les grosses structures intégrées verticalement : élevage, abattage, conditionnement, distribution.

OPPORTUNITÉS

Augmentation constante de la demande de viandes de spécialité : naturelle, sans hormones, sans antibiotiques, biologique, à l'herbe, aux grains, oméga3... =

MARCHÉS <u>DE NICHE</u> EN PLEINE CROISSANCE

OUI, MAIS... L'ABATTOIR ???





potentiel du territoire de Maria-Chapdelaine

`		
PRODUCTION LAITIÈRE	2010	n entr.
Vaches laitières (nombre de têtes)	4 150	64
Vaches laitières de réforme (n/an)	955	64
Quota détenu (kg m.g./jour)	3 125	64
Génisses laitières de réforme (n/an) <12 mois	123	64
Taures laitières de réforme (n/an) >12 mois	155	64
PRODUCTION BOVINE		
Vaches de boucherie (nombre de têtes)	3 380	43
Vaches de boucherie de réforme (n/an)	398	43
Bouvillons semi-finis (nombre de têtes/an)	1 337	20
Bouvillons finis (nombre de têtes)	10	N/D
Veaux de grain (n/an)	N/D	N/D
PRODUCTION AVICOLE		
Poules pondeuses (nombre de têtes)	67	5
Oeufs de consommation (douzaines d'œufs/an)	500	5
Poulets à griller (nombre de têtes/an)	60	N/D
PRODUCTION PORCINE		
Porcs à l'engraissement (places-porcs)	2 002	N/D
Porcs à l'engraissement (production annuelle)	6 409	N/D
PRODUCTION OVINE		
Brebis (nombre de têtes)	2 062	10
Brebis de réforme (n/an)	412	10
Agneaux de lait (nombre de têtes/an)	1 009	6
Agneaux légers (nombre de têtes/an)	845	5
Agneaux lourds (nombre de têtes/an)	1 530	8
PRODUCTION CAPRINE		
Chèvres de boucherie (nombre de têtes)	11	N/D
GRANDS GIBIERS		
Bisons (nombre de femelles)	250	N/D
Wapitis (nombre de femelles)	12	N/D

Le territoire de Maria-Chapdelaine n'est pas une zone de forte production de bétail de boucherie.

MAIS...

Le développement des productions animales peut se faire en ciblant des productions de créneau à destination de marchés de niche.





abattoirs conventionnels???

Fédéral: nécessite en permanence un inspecteur fédéral (contrôle de l'hygiène) et un vétérinaire fédéral (contrôle de la qualité de l'animal) + HACCP. Investissements : plusieurs dizaines de millions \$. 10 000 têtes minimum de bétail / semaine. Valorisation optimale des carcasses. Alternative : petite capacité sous inspection fédérale. Investissements = 3,5 millions \$ pour 60 bovins et 150 porcs / semaine.

Provincial type A: sous inspection « permanente » (théorique) d'un inspecteur (hygiène) et d'un vétérinaire (qualité de l'animal) provinciaux. Pas d'obligation HACCP. **Interdiction d'export hors Québec**. Contraintes comparables à « fédéral ». Un seul abattoir type A en région : Perron à St-Prime (mais pas autorisé à abattre les bovins). Investissements = 3,5 millions \$ pour 60 bovins et 150 porcs / semaine.

Provincial de proximité (type B): pas d'obligation d'inspection permanente. La vente de la viande abattue dans l'abattoir de proximité ne peut être faite qu'au comptoir de l'abattoir et elle est interdite dans les épiceries et les autres magasins d'alimentation (aucun en région).

Provincial transitoire : pour la mise aux normes « proximité ». Soumis aux mêmes contraintes de commercialisation que les abattoirs de proximité. Un en région (Alma) dont le statut transitoire a pris fin courant 2014.





alternatives ???

EUROPE

Depuis les années 50, abattoirs mobiles pour l'abattage du caribou d'élevage et du bœuf musqué (Europe du Nord).

Actuellement, nombre important d'abattoirs mobiles pour tous les types d'animaux d'élevage et de gibiers. Conformes aux strictes exigences sanitaires des marchés de l'UE et de l'international.

ÉTATS-UNIS

Au moins une vingtaine d'abattoirs mobiles en activité depuis le fin des années 80. La majeure partie sous inspection fédérale (USDA). Certains sont certifiés « biologiques ». Permettent le développement d'élevages et l'approvisionnement de marchés pour des viandes « de spécialité » dans des régions sans abattoirs conventionnels.

CANADA?

Colombie Britannique (1 en opération – viandes rouges + volailles), Yukon (1 en opération – viandes rouges), Alberta (1 en test – viandes rouges), Québec (1 en opération – volailles).





ABATTOIR MOBILE















ABATTOIR MOBILE















ABATTOIR MOBILE, exemple... Lopez Island (WA)

Projet concrétisé en 2004 par une coopérative de producteurs bovins.

Abattage bovins, porcins, ovins, caprins.

Investissement: 205 000 CAN\$ 2014

Pleine capacité et rentabilité atteinte en 2007 pour le concept « de la ferme à l'assiette » Couplé à une salle de découpe et d'emballage propriété de la coopérative

Capacité de la chambre froide mobile : 10 carcasses bovins ou 40 agneaux ou 20 porcs Opéré par deux bouchers accompagnés d'un inspecteur USDA.

Coût d'abattage « bovin » pour le producteur : 109 CAN\$ 2014 / tête

Avantages : réduction du stress avant l'abattage, réduction des coûts de transport. Service « de proximité ».

Contraintes : Retour chaque soir à la salle de découpe pour entreposage des carcasses en chambres froides. Disposition des abats et déchets.





ABATTOIR MOBILE, exemple... Lopez Island (WA)

Renouvellement du matériel en 2008 (même capacité)

Remorque = 80 000 CAN\$ 2014 Équipements et installation = 36 000 CAN\$ 2014 Camion = 24 000 CAN\$ 2014 Conception et gestion de projet = 36 000 CAN\$ 2014 Essais = 20 000 CAN\$ 2014 Formation = 6 000 CAN\$ 2014

TOTAL = 200 000 CAN\$ 2014

Financement : producteurs et communauté + emprunt

Fonctionne 3 à 4 jours / semaine toute l'année (8 h et + par jour)

Unité de découpe : 5 jours / semaine toute l'année

Abattage: 40\$/agneau, 55\$/porc, 105\$/bouvillon. Minimum pour déplacement = 450 \$

Découpe = 0,90\$/lb agneau, 0,60\$/lb bouvillon et porc (US\$ 2007)





réaliste pour notre territoire ?

Réalisme et viabilité économiques démontrés en Europe, aux USA et au Canada

Quelles viandes de spécialité ?

NORDICITÉ → bœuf à l'herbe, agneau oméga3, porc à l'herbe, grands gibiers...

NATUREL OU BIOLOGIQUE CERTIFIÉ AGROBORÉAL

produits de découpe et/ou produits transformés

PRÉALABLES INDISPENSABLES

salle de découpe et logistique de distribution étude de marché : produits en demande et marchés cibles plan d'affaires : coûts, financement, viabilité économique (territoire concerné),fonds de roulement de démarrage

PORTEUR DE PROJET

coopérative de producteurs (uniquement) ou coopérative de solidarité (producteurs + transformateurs + distributeurs + autres) ou CUMA





« Une agriculture durable qui contribue à la vitalité socio-économique du territoire »







PDAA 2013-2018 - MRC DE MARIA-CHAPDELAINE QUESTIONS ?



www.innovagro.net



